

# Plate-forme Haïti de Suisse

---

Deye mbn  
gen moun

Genève, le 12 octobre 2007

Plate-forme Haïti de Suisse

Madame Micheline CALMY-REY  
Présidente de la Confédération  
Palais Fédéral  
3003 BERNE

## **Concerne : restitution des fonds Duvalier et coopération suisse avec Haïti**

Madame la Présidente de la Confédération,  
Madame la Ministre des Affaires étrangères,

Les ONG membres de la Plate-forme Haïti de Suisse (PFHS) se sont réunies le 27 septembre dernier et souhaitent vous faire part des points ci-dessous :

**Sur le plan des fonds Duvalier**, nous tenons à vous exprimer notre reconnaissance pour votre réponse circonstanciée du 29 août et pour la décision du Conseil fédéral en date du 22 août, à savoir le prolongement du blocage des fonds Duvalier pour une durée de douze mois, soit jusqu'au 31 août 2008. Nous apprécions aussi le mandat donne - réactive - au groupe interdépartemental sur les avoirs illicites.

Du cote de la PFHS, nous continuerons a suivre ce dossier, tant en Suisse qu'en Haïti.

**Sur le plan diplomatique**, nous aimerions saluer votre décision de nommer un ambassadeur (ad intérim) au Port-au-Prince. Il nous apparaît qu'ainsi la Suisse sera mieux à même de participer au plus haut niveau a la concertation internationale en faveur d'Haïti. M. Urs Berner a déjà pris contact avec la PFHS. Et nous nous réjouissons de ('informer prochainement sur place en Haïti de nos activités.

Dans ce contexte, nous espérons beaucoup que vous pourrez visiter Haïti à une prochaine occasion.

**Sur le plan de la coopération suisse avec Haïti**, depuis quelques années, la PFHS a des rencontres d'échange information avec la DDC et la DP II. Ainsi, nous avons été informés des septembre 2006 déjà par M. Giancarlo De Picciotto de votre volonté de réexaminer la politique suisse d'aide au développement en Haïti et en conséquence du mandat de M. Fust a la DDC pour élaborer un concept sur Haïti. Récemment, nous avons été mis au courant du contenu du document Quelles options pour la DDC en Haïti a partir de 2008 ?

Pour sa part, la PFHS soutient particulièrement l'option 4 élaboré par la DDC, non pour une question budgétaire mais sur le fond de la question, a savoir que l'option 4 est une option plus globale qui introduit des thèmes comme la gouvernance et la paix, des domaines ou ('expertise de la Suisse peut apporter beaucoup a Haïti et plus qu'elle ne le fait actuellement.

A titre d'exemple de soutien a la gouvernance, la PFHS a appris récemment que le Québec (Ministère des Relations internationales, Direction du développement international) a entrepris un programme d'appui a ('administration haïtienne (un protocole d'accord sur 5 ans vient d'être signé avec le gouvernement haïtien). La Constitution haïtienne prévoit notamment un poste de Secrétaire Général (administrateur qui reste en place au départ d'un ministre et garantit la continuité : c'est une nouveauté) mais personne n'avait été nommé a ce poste. Les Québécois ont invité des Haïtiens qui sont ainsi venus voir concrètement au Québec ce que cela signifie.

Nous avons appris par ailleurs que le Parlement suisse était favorable à une augmentation du budget des opérations en faveur de la paix. Nous nous permettons d'insister pour qu'Haïti figure au nombre des bénéficiaires de ces actions.

Madame la Présidente, Madame la Ministre des Affaires Etrangères, nous vous remercions de votre attention et de votre solidarité avec Haïti. Nous restons confiants et, dans l'attente de vos nouvelles sur les modifications de la politique suisse d'aide à Haïti, nous vous adressons nos salutations distinguées.

Pour le comite de la Plate-forme Haïti de Suisse :  
Claire Lise Zaugg, secrétaire